



Ça chauffe aussi pour notre santé !

L'actualité récente nous a douloureusement rappelé que les engagements de la COP21 ne devaient surtout pas être oubliés et mis au placard depuis que la manifestation est terminée. La lutte contre le réchauffement climatique vise aussi à protéger notre santé !

L'émergence du virus ZIKA et des autres maladies transmises par les insectes montre combien l'évolution du climat modifie la répartition des pathogènes sur la terre et intéresse toutes les populations.

Aussi, pour coller à cette actualité, notre nouvelle Lettre d'Information revient-elle sur ce récent épisode qui frappe l'Amérique du Sud et souligne le lien indéfectible qui existe entre Climat et Santé.

En ce sens, tous les efforts pour réduire les rejets carboniques sont louables. C'est pourquoi, le groupe CDH poursuit et intensifie ses efforts notamment en privilégiant les transports en commun pour les déplacements de ses collaborateurs, mais aussi par la mise en place du Projet Zéro Papier. Notre but : être la 1^{ère} société d'expertise 100 % numérique d'ici 2017.

Bonne lecture à tous.

Sidonie PERRIN

s o m m a i r e

- Epidémie dûe au virus Zika : une nouvelle alerte contre le réchauffement climatique
- CDH recrute
- Zéro papier : phase 2



CDH EXPERTISES SUR FACEBOOK & LINKEDIN : VOUS VOULEZ CONNAÎTRE EN TEMPS RÉEL NOTRE ACTUALITÉ, RÉAGIR, NOUS FAIRE PART DE VOS COMMENTAIRES.

- Agriculture
- Agroalimentaire
- Santé
- Productions animales
- Environnement



ÉPIDÉMIE DÛE AU VIRUS ZIKA : UNE NOUVELLE ALERTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Après le virus Chikungunya, l'épidémie de Dengue et l'expansion de la Maladie de Lyme, la toute récente flambée de fièvre à virus Zika en Amérique du Sud montre à quel point les modifications actuelles du climat terrestre influencent la répartition géographique des maladies, en particulier celles transmises par les insectes.

ZIKA : une fausse nouvelle maladie mais une vraie nouvelle épidémie

La découverte du virus Zika remonte à 1947 en Ouganda. Les premiers cas d'infection humaine datent de 1952. Longtemps, ce virus, transmis à l'homme par le moustique Aedes, est resté cantonné dans certaines régions d'Afrique et d'Asie (Ouganda, Tanzanie, Égypte, République centrafricaine, Inde, Malaisie, Philippines...).

Véhiculé par le moustique Aedes, le virus a progressivement été trouvé dans certaines îles du Pacifique, puis en Polynésie Française et enfin, depuis octobre 2015, en Amérique du Sud (Colombie, Salvador, Guatemala, Mexique, Surinam, Venezuela et Honduras etc...). En décembre 2015, des cas d'infection ont été signalés en Guyane Française, puis, en mars 2016, dans les Caraïbes. En France métropolitaine, 110 cas ont été diagnostiqués.

Une maladie sérieuse mais qui passe souvent inaperçue

Selon l'OMS et l'Institut Pasteur, la majorité des personnes infectées par le virus (70 à 80 % des cas) ne développent aucun symptôme. Dans le reste de la population, les symptômes sont bénins, de type grippal et disparaissent au bout de 7 jours.

Toutefois, dans le cas d'une importante épidémie, comme en Amérique du Sud, certaines complications neurologiques de type syndrome de Guillain-Barré ont été constatées. Enfin, les femmes enceintes risquent de transmettre le virus à leur fœtus, ce qui peut engendrer de graves anomalies du développement cérébral chez l'enfant (microcéphalie).

Il n'existe pas encore de vaccin contre ce virus, ni de médicament spécifique pour soigner la maladie. Le traitement consiste en la prise d'antalgique pour atténuer les symptômes douloureux.

Quel lien avec le changement climatique ?

Les insectes (moustiques, poux, puces, punaises) et les tiques sont susceptibles de transmettre de nombreuses maladies dues à des agents infectieux : virus (chikungunya, fièvre jaune, dengue, etc), bactéries (maladie de Lyme, peste, etc), parasites (paludisme, maladie du sommeil, leishmanioses, filarioses, etc).

Ces maladies sévissent principalement en milieu chaud et humide ; deux caractéristiques du biotope de leur insecte vecteur. Le changement climatique s'accompagne d'une augmentation des températures et de l'hygrométrie dans certaines régions du globe.

Dès lors, les moustiques tels que l'Aedes, le Culex trouvent des conditions de milieu propices à leur multiplication et investissent de nouvelles zones géographiques, même en France métropolitaine.

Deux rapports, l'un de l'Afssa (Agence française de sécurité sanitaire des aliments) et l'autre du MIES (Mission Interministérielle de l'Effet de Serre) révèlent qu'en France, plusieurs maladies humaines et animales sont à surveiller, car elles pourraient s'amplifier sur le territoire, surtout au sud, en fonction des changements climatiques. D'ores et déjà, le virus tigre, responsable de la transmission du virus chikungunya, est sous haute surveillance. On peut supposer qu'une démarche semblable sera initiée si le virus Zika poursuit sa progression.





On le voit, les modifications de climat vont nous exposer à de nouvelles pathologies et nous contraindre à de nouveaux réflexes sanitaires pour limiter les conséquences sur la santé humaine et animale.

Comment lutter ?

Dans l'immédiat, et en l'absence de traitement spécifique, les mesures sanitaires et d'hygiène restent les moyens de lutte les plus efficaces contre ces maladies. Tout d'abord, en évitant les piqûres d'insectes dans les zones infestées par le port de vêtement et l'usage de répulsifs. Puis, en limitant la prolifération des insectes vecteurs en asséchant les réservoirs d'eau stagnante inutiles.

Enfin, et au quotidien, par une attitude écoresponsable en luttant contre le réchauffement climatique.

Philippe BAUDIN

CDH RECRUTE

CDH EXPERTISES recherche un ingénieur Agronome spécialisé en productions végétales (arboriculture et viticulture), pour un poste en CDI à pourvoir immédiatement. Sa fonction sera de conduire des missions d'expertise après sinistre en France (Responsabilité Civile et Dommages).

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter M. DUTOT par mail à l'adresse r.dutot@cdhexpertises.com ou le secrétariat par téléphone au **02 35 34 91 57**.



ZÉRO PAPIER : PHASE 2

Depuis 2015, CDH EXPERTISES s'est engagé dans une démarche zéro papier afin de diminuer l'empreinte carbone de son activité.

La phase 1 consistait à tester un logiciel entreprise de GED (Gestion Electronique de Documents) capable d'archiver l'ensemble des pièces reçues et produites par la société. Aujourd'hui, le projet passe dans sa phase 2 avec, à partir de mai 2016, l'essai d'une extension « Nomade » du logiciel de GED qui permettra aux experts, sur le terrain, de se dispenser totalement de documents et de travailler uniquement sur tablette numérique.

Notre objectif : être en 2017 la 1^{ère} société 100 % numérique !



CDH EXPERTISES SUR FACEBOOK & LINKEDIN : VOUS VOULEZ CONNAÎTRE EN TEMPS RÉEL NOTRE ACTUALITÉ, RÉAGIR, NOUS FAIRE PART DE VOS COMMENTAIRES.